

Contrôler les travailleurs marocains en France : le rôle des experts de la résidence générale du Maroc (1916-1956)

Hugo Mulonnière

Mise en ligne : février 2026

DOI : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2026.1002>

Résumé

Cet article étudie le rôle joué, entre 1916 et l'indépendance du Maroc, par une poignée d'hommes spécialement envoyés en métropole par la Résidence générale, administration qui représente le gouvernement français et dirige le protectorat, afin de contrôler les travailleurs marocains employés en France. Il s'attache à observer leurs trajectoires, depuis les Affaires indigènes ou les services du contrôle civil du Maroc, vers les services dépendants de l'administration du protectorat en France, et la manière dont se construit et s'institutionnalise leur expertise. Déployant un discours qui trouve ses origines dans des savoirs ethnographiques forgés en situation coloniale et adaptés au contexte économique métropolitain, ces hommes influent sur les politiques d'immigration et d'encadrement des migrants, tout en contribuant à construire et à faire circuler un ensemble de discours et d'assignations sur les travailleurs marocains.

Mots-clés : savoirs coloniaux ; ethnographie ; main-d'œuvre ; immigration ; circulations ; Affaires indigènes

Controlling Moroccan workers in France: the role of experts from the Moroccan general residency (1916-1956)

Abstract

This article examines the role played, between 1916 and Morocco's independence, by a small group of men specially sent to the metropole by the General Residency, the administration representing the French government and directing the protectorate, in order to oversee Moroccan workers employed in France. It reconstructs their trajectories, from the Indigenous Affairs office or the civil control services in Morocco to the departments under the protectorate administration in France, and explores how their expertise was developed and institutionalized. Deploying a discourse rooted in ethnographic knowledge forged in colonial settings and adapted to the metropolitan economic context, these men influenced immigration policies and the management of migrants, while contributing to the construction and circulation of a set of narratives and classifications concerning Moroccan workers.

Keywords: colonial knowledge; ethnography; workforce; immigration ; circulations ; native affairs



Les Marocains sont d'excellents travailleurs, disciplinés, ayant très bon esprit. Originaires pour la plupart des régions récemment pacifiées, ils ont un profond respect pour l'Européen et pour l'autorité patronale. Ils acceptent volontiers les travaux les plus pénibles [...] ; ils ne se mêlent jamais [...] à l'agitation sociale ou politique¹.

C'est par ce portrait laudatif que le capitaine Jules Huot, officier des Affaires indigènes en mission en France en 1938, décrit les travailleurs marocains. Celui qui s'exprime ici en expert et en promoteur, constitue l'une des figures du groupe d'hommes missionnés par Rabat afin de « contrôler », « suivre », ou « surveiller » – selon les termes employés par l'administration – les ressortissants du protectorat marocain (les « protégés »), en France, entre 1916 et l'indépendance.

La présence, au sein des services chargés de l'immigration en France, d'individus dont la trajectoire est ancrée dans l'empire colonial, est désormais bien documentée². Toutefois, à l'exception des travaux sur les mineurs³, l'histoire des migrations marocaines est demeurée marginale au sein de ces approches. De même, le monde du travail est peu présent dans les études consacrées à l'encadrement des « Nord-Africains » en métropole⁴, centrées sur les questions policières⁵. Par l'observation d'un groupe d'experts en circulation, nous examinerons la construction de la compétence⁶ ès-travailleurs marocains et interrogerons la manière dont elle s'institutionnalise au sein du champ de l'administration des migrations coloniales, au cœur de l'État impérial⁷. Par une approche chronologique, attentive aux acteurs comme aux institutions, nous analyserons leur rôle dans la construction, entre protectorat et métropole, des politiques d'encadrement des migrants, ainsi que dans la circulation des savoirs et des discours sur les travailleurs marocains.

Cet article se fonde sur les archives du ministère des Affaires étrangères et de la Résidence générale du Maroc. Ces sources, produit des échanges internes à ces administrations et tenus entre elles⁸, constituent un matériau fécond pour saisir l'encadrement des travailleurs colonisés en métropole au moment même de sa définition, ainsi que les logiques d'acteurs qui le structurent. Elles donnent à voir les intérêts de la Résidence générale et permettent d'appréhender son autonomie, tout comme la fabrication, la circulation et la fixation

¹ Archives nationales de France (ANF), 20000002/26, Note du capitaine Huot, 24 décembre 1938.

² On peut citer Hmed Choukri (2006), « Loger les étrangers "isolés" en France : socio-histoire d'une institution d'État : la Sonacotra (1956-2006) », Thèse, Université Paris 1 ; Laurens Sylvain (2006), *Une politisation feutrée. Les hauts fonctionnaires et l'immigration en France (1962-1981)*, Paris, Belin ; Blanchard Emmanuel (2011), *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Paris, Nouveau monde éditions ; Lyons Amelia H. (2013), *The Civilizing Mission in the Metropole: Algerian Families and the French Welfare State During Decolonization*, Stanford, California, Stanford University Press ; Bollenot Vincent (2025), « Signalé comme suspect ». *La surveillance coloniale en France, 1915-1945*, Paris, CNRS Éditions.

³ Perdoncin Anton (2018), « Des Marocains pour fermer les mines. Immigration et récession charbonnière dans le Nord-Pas-de-Calais (1945-1990) », Thèse, Université Paris-Saclay, pp. 294-338 ; (2024), « Du Nord au Souss. Circulations (post-)coloniales, migrations et exploitation des mineurs marocains (1955-1990) », in C. Barbier, V. Schlegel et J. Vulbeau (dir.), *Gouverner les territoires du "Nord". Capitalisme, altérité et pauvreté*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, pp. 113-132. Voir aussi Cegarra Marie (1995), « Du bled au terroir : les mineurs marocains dans le Nord », *Hommes & Migrations*, n° 1192, pp. 19-26.

⁴ Les travaux de Laure Pitti figurent parmi les rares qui en font un objet central. Voir notamment Pitti Laure (2004), « Les Nord-Africains de Renault : un cas d'école de gestion coloniale de la main-d'œuvre en métropole », *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*, pp. 128-143 ; (2006), « La main d'œuvre algérienne dans l'industrie automobile (1945-1962), ou les oubliés de l'histoire », *Hommes & Migrations*, (1263), pp. 47-57 ; (2025), *Algériens au travail : une histoire (post)coloniale. Enquête sur les travailleurs immigrés dans l'industrie automobile dans la France des « Trente glorieuses »*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

⁵ Voir notamment Rosenberg Clifford (2006), *Policing Paris: The Origins of Modern Immigration Control Between the Wars*, Londres, Cornell University Press ; Blanchard E., *La police parisienne...*, op. cit. ; (2008), « Contrôler, enfermer, éloigner. La répression policière et administrative des Algériens de métropole (1946-1962) », in R. Branche et S. Thénault (dir.), *La France en guerre*, Paris, Autrement, pp. 318-331 ; Prakash Amit (2022), *The Policing of North Africans in Paris, 1925-1975*, Oxford, Oxford University Press.

⁶ Pour paraphraser De Barros Françoise (2006), « Contours d'un réseau administratif "algérien" et construction d'une compétence en "affaires musulmanes". Les conseillers techniques pour les affaires musulmanes en métropole (1952-1965) », *Politix*, 76, pp. 97-117.

⁷ Sur la démarche consistant à appréhender la métropole comme partie intégrante de l'empire et l'importance d'y analyser les effets-retours de la colonisation, voir notamment Stoler Ann Laura, Cooper Frederick (1997), *Tensions of Empire: Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press ; Wilder Gary (2006), *The French Imperial Nation-State: Negritude and Colonial Humanism between the Two World Wars*, Chicago, University of Chicago Press ; Burbank Jane, Cooper Frederick (2011), *Empires in World History: Power and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press.

⁸ Les experts étudiés étant des agents de la Résidence générale, l'État chérifien ne sera pas traité ici. Sur ce dernier, voir Perrier Antoine (2023), *Monarchies du Maghreb. L'État au Maroc et en Tunisie sous protectorat (1881-1956)*, Paris, EHESS.

des discours qui contribueront durablement à forger les référentiels coloniaux du fait migratoire. Nous examinerons cela au prisme d'un groupe d'experts, dont on interrogera la communauté des trajectoires et des pratiques, en nous fondant sur leurs dossiers de carrière ainsi que sur leurs divers écrits et publications. Nous questionnerons ainsi la manière dont ils servent des intérêts économiques et politiques impériaux par la (re) production de savoirs « utiles »⁹. Ces documents, qui ne permettent pas d'accéder à la voix des subalternes, permettent en revanche de documenter la manière dont se fabrique celle des agents de l'État impérial qui prétendent les « contrôler ».

La Première Guerre mondiale, matrice de pratiques et de discours d'experts

C'est durant la Première Guerre mondiale, par la circulation de centaines de milliers de tirailleurs et de travailleurs, que l'Algérie est « révélée » à la métropole¹⁰. L'expression de Gilbert Meynier pourrait aussi se prêter au Maroc, colonisé depuis peu sous la forme d'un protectorat, établi en 1912. Il fournit à la France environ 35 000 travailleurs, encadrés par le Service de l'organisation des travailleurs coloniaux (SOTC), créé début 1916 au ministère de la Guerre¹¹. Théoriquement engagés sur la base du volontariat, ils sont majoritairement originaires des régions berbérophones du sud, pauvres et en partie encore dissidentes (Haut-Atlas, Anti-Atlas, Souss) : l'émigration y est alors perçue comme un outil de pacification¹². Dotés de savoirs spécifiques et porteurs de discours dont on trouvera longtemps les échos, deux officiers de renseignement sont envoyés en métropole afin de « contrôler » ces travailleurs.

Une riche historiographie a démontré comment la production de savoirs coloniaux, outils de conquête puis de gouvernement, a été tributaire des militaires tout autant que des savants¹³. Première présente, l'armée dresse un inventaire social et économique des colonies dès son arrivée. Au Maroc, ces pratiques sont institutionnalisées par la création d'un service des renseignements (1908), puis d'une Direction des Affaires Indigènes (DAI, 1917), destinés à contrôler, au sein de régions militaires, les territoires conquis¹⁴. Au nombre de 200 à la fin des années 1930, les officiers des Affaires indigènes reçoivent une instruction éclectique (histoire, géographie, sociologie, agronomie, hydrologie), à la fois théorique et pratique. Comme ceux des bureaux arabes avant eux¹⁵, ces agents sont aussi les observateurs du travail « indigène » et participent à la supervision des activités économiques. Dans les régions civiles du Maroc, les contrôleurs civils, créés en 1913, endossent également ces missions¹⁶.

La Grande Guerre vient légitimer les militaires coloniaux comme détenteurs et producteurs de savoirs sur les « travailleurs indigènes ». La série d'« instructions » du général Pierre Famin, qui précisent à quoi employer et comment encadrer chaque catégorie de travailleurs coloniaux, permet d'en attester¹⁷. Les « robustes » Marocains seraient ainsi destinés aux « travaux nécessitant beaucoup de force physique » (manœuvres, terrassiers)¹⁸. L'usage en métropole de ces savoirs d'encadrement découle du choix délibéré de recourir, pour

⁹ Rachik Hassan (2012), *Le proche et le lointain : un siècle d'anthropologie au Maroc*, Marseille, Parenthèses, p. 28.

¹⁰ Meynier Gilbert (1981), *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du XXe siècle*, Genève, Droz.

¹¹ Dornel Laurent (2025), *Indispensables et indésirables : les travailleurs coloniaux de la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, p. 84.

¹² Atouf Elkbir (2004), « Les migrations marocaines vers la France durant l'entre-deux-guerres », *Hommes & Migrations*, 1247, pp. 48-59.

¹³ Voir notamment Rivet Daniel (1980), « Ethnographie et conquête du Moyen Atlas. 1912-1931 », in D. Nordman et R. Jean-Pierre (dir.), *Sciences de l'homme et conquête coloniale. Constitution et usages des sciences humaines en Afrique (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Éditions de la Rue d'Ulm, pp. 179-201 ; Burke III Edmund (2014), *The Ethnographic State. France and the Invention of Moroccan Islam*, Oakland, University of California Press ; Marly Mathieu (2021), « L'ethnographie militaire aux origines de la "politique berbère" du protectorat français au Maroc (1912-1915) », *L'Année du Maghreb*, n° 25, pp. 205-221.

¹⁴ Puyo Jean-Yves (2012), « Une application du "rôle social de l'officier" (Lyautey) : les services du contrôle politique dans le Protectorat français au Maroc (1912-1926) », *Les Études sociales*, 156, pp. 85-100 ; Wyrzten Jonathan (2015), *Making Morocco. Colonial intervention and the politics of Identity*, Ithaca, London, Cornell University Press, p. 59-60.

¹⁵ Frémeaux Jacques (1993), *Les bureaux arabes de l'Algérie de la conquête*, Paris, Denoël, pp. 157-190.

¹⁶ Berger Olivier (2013), « Civilian administrators in protectorate Morocco. An unrecognized function », in D. Maghraoui (dir.), *Revisiting the Colonial Past in Morocco*, Londres, Routledge, p. 118 ; Voir aussi Gruner Roger (1984), *Du Maroc traditionnel au Maroc modern : le contrôle civil au Maroc, 1912-1956*, Paris, Nouvelles éditions latines ; Bidwell Robin Leonard (1973), *Morocco Under Colonial Rule: French Administration of Tribal Areas 1912-1956*, Londres, Frank Cass.

¹⁷ Dornel Laurent (1995), « Les usages du racialisme. Le cas de la main-d'œuvre coloniale en France pendant la Première Guerre mondiale », *Genèses*, 20, pp. 48-72.

¹⁸ Centre des archives diplomatiques de La Courneuve (CADLC), 11ACN/140, « Notice sur l'emploi de la main-d'œuvre marocaine », 26 décembre 1916.

contrôler les travailleurs, à des officiers dotés de « capitaux impériaux ¹⁹ ». Pour Hubert Lyautey, le résident général du Maroc, ces derniers seraient en effet détenteurs d'une « connaissance » des « indigènes », reposant sur la maîtrise de leur langue, ainsi que sur une compréhension jugée fine de leurs coutumes et « mentalités », qui les désignerait particulièrement à cette tâche²⁰.

Censé maîtriser ces « connaissances », un corps de contrôleurs de la main-d'œuvre indigène est créé au sein du SOTC en juin 1916²¹. Ils doivent être recrutés parmi les fonctionnaires impériaux et les officiers « inaptes à faire campagne » ou « dégagés d'obligations militaires ²² ». Leurs attributions consistent :

À s'assurer de l'observation [...] des règlements concernant les travailleurs coloniaux.

À examiner les conditions matérielles dans lesquelles ces travailleurs se trouvent à tous égards.

À se maintenir en contact intime avec eux de façon à se rendre compte constamment de leur état d'esprit et [...] à exercer sur eux une tutelle morale.

La Résidence générale du Maroc ne disposant que d'un vivier réduit, le général Famin propose d'affecter le capitaine Lefrançois, déjà chef de la section nord-africaine du SOTC, au contrôle des Marocains. Si l'on n'a pu identifier son corps d'origine, on sait qu'il juge cet officier d'administration de 1^{re} classe « particulièrement qualifié » et note ses « connaissances spéciales », « acquises pendant son long séjour au Maroc ²³ ». On ignore ce que recouvre précisément le savoir de cet homme qu'Hubert Lyautey désigne comme son « représentant ²⁴ » auprès des « protégés », mais il associe des compétences administratives et d'encadrement, longuement mûries en terrain colonial. Durant l'hiver 1917, il est secondé par l'adjudant Brèthes, détaché du bureau des renseignements de la région de Casablanca.

Si d'autres officiers travaillent au contact des Marocains, les deux hommes sont les seuls à ne se consacrer qu'à cette main-d'œuvre, en liaison directe avec Rabat et dans la perspective de ménager ses intérêts. Ils se préoccupent d'ailleurs des effets du retour des travailleurs sur la stabilité du Maroc et sa mise en valeur industrielle. Ils observent ainsi positivement la spécialisation professionnelle de certains, et demandent même l'« aide » des employeurs dans « la colonisation », en « augment[ant] le nombre d'ouvriers susceptibles de se spécialiser »²⁵.

Les deux contrôleurs constituent un rouage spécifiquement marocain dans la multiplicité des services d'encadrement des colonisés en métropole, ce qui conduit d'ailleurs à des conflits d'attribution avec les Bureaux des affaires indigènes (BAI), du ministère de la Guerre²⁶. Dans cette polycratie impériale, les émissaires du Maroc travaillent conjointement avec l'Office chérifien de Paris, dont est issu l'interprète, seul « indigène » travaillant à leurs côtés, qui les accompagne lors de leurs tournées. Créée en 1913 par le protectorat afin de faciliter les échanges commerciaux avec la France, cette institution prodigue diverses formes de secours et d'aides aux travailleurs du SOTC²⁷.

Dans leurs écrits, les contrôleurs envoyés par Rabat se présentent comme les garants du respect du contrat de travail. Si les archives disent peu de leurs interactions avec les ouvriers, elles portent la trace des irrégularités qui leur sont signalées par ces derniers. La productivité étant la priorité, ils accordent une attention particulière au rendement des intéressés et commentent leurs aptitudes, sur la base des jugements des employeurs. Ne pouvant pénétrer directement les lieux de travail, ils contrôlent prioritairement les conditions de logement, d'alimentation, d'habillement et d'hygiène des travailleurs. Enfin, leur « état d'esprit » fait toujours l'objet d'un bilan, accompagné d'une description des actions menées pour faire cesser les doléances et maintenir la discipline. Au croisement de deux cultures professionnelles, ces catégories d'observation

¹⁹ Bollenot V., *"Signalé comme suspect"...*, *op. cit.*

²⁰ Service historique de la Défense de Vincennes (SHDV), GR 7 NN 9 1045, Lettre d'Hubert Lyautey à Aristide Briand, 11 avril 1916.

²¹ Dornel L., *Indispensables et indésirables...*, *op. cit.*, p. 63-64.

²² Sont également concernés les membres du service auxiliaire et de la réserve territoriale. SHDV, GR 7 NN 9 1047, Décision du ministre de la Guerre, 29 juin 1916.

²³ Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN), Lettre du général Famin adressée à Hubert Lyautey, 21 octobre 1916.

²⁴ CADN, 1MA100/333, Lettre d'Hubert Lyautey au ministre de la Guerre, 2 décembre 1916.

²⁵ CADN, 1MA100/335, Rapport de l'adjudant Brèthes, 7 juin 1917.

²⁶ Dornel L., *Indispensables et indésirables...*, *op. cit.*, p. 145-152.

²⁷ Ray Joanny (1938), *Les Marocains en France*, Paris, Librairie du Recueil Sirey, pp. 336-337.

apparaissent comme un mélange entre celles qui sont mobilisées dans les enquêtes patronales²⁸ et celles des « fiches » et « notices » de tribu produites au Maroc.

Le discours des émissaires de Rabat est porteur des schèmes essentialistes et racistes véhiculés au sein de l'armée impériale et participe pleinement de la racialisation des rapports sociaux observée durant la Grande Guerre²⁹. Dans leurs rapports, les deux contrôleurs signalent la qualité des ouvriers marocains et leur facilité d'adaptation en s'appuyant sur des formulations essentialisantes : « [...] le rendement moyen est bon, il est supérieur au rendement Algérien et Tunisien et même Portugais [...] »³⁰. Ces performances seraient le pendant de qualités morales ataviques. Ainsi, les Marocains sont « consciencieux » et « sobres », cette dernière caractéristique étant attribuée à la pratique de l'islam³¹. Vertu révéree entre toutes, leur « docilité » les distinguerait, là encore, des Algériens³². S'ils sont impliqués à plusieurs reprises dans des grèves, ce serait avant tout lié à l'influence des autres ouvriers et ils ne s'y associeraient « jamais [...] sérieusement »³³.

Les deux hommes notent enfin certaines qualités qu'ils attribuent spécifiquement aux « Chleuhs »³⁴ (« dévoués », « particulièrement économes »), population berbère du Sud marocain qui constituerait 60 % des recrues fin 1916. Ces discours, valorisant les Berbères et dépréciant les Arabes, sont le fruit de la transposition au Maroc des schèmes du « mythe kabyle », ensemble de représentations construites en Algérie dans le but de s'allier cette population tout en fracturant la société locale³⁵. D'après les savants et les militaires, leur robustesse et leur force physique, qui en font de bons combattants³⁶, s'accompagneraient d'une « aptitude ancestrale au travail »³⁷, autant de postulats qui font partie de la formation intellectuelle des hommes de Rabat et qu'ils transposent au cadre industriel métropolitain.

Si les cadres institutionnels posés durant la Grande Guerre ne se pérennisent pas au-delà, celle-ci constitue une matrice, par l'émergence de la figure de l'officier du protectorat en mission en métropole, mais aussi par la diffusion de discours dont on retrouve les échos durant l'entre-deux-guerres.

D'une guerre à l'autre : mise en sommeil de l'expertise commandée et initiatives individuelles

Le rapatriement de la plupart des travailleurs coloniaux à l'issue de la guerre marque un reflux de la présence des Marocains en métropole, puis, à compter du milieu des années 1920, la législation du protectorat sur les départs vers la France devient très restrictive : ils sont interdits en 1925, jusqu'à ce qu'un dahir de 1931 n'autorise à nouveau les circulations, mais pour les rendre quasi-impossibles en pratique³⁸. Les arrivées sont alors majoritairement illégales et restent à un niveau assez bas en comparaison des migrations algériennes : il y aurait 20 000 Marocains en France à la fin des années 1920, effectif en diminution dans les années 1930³⁹.

²⁸ Vigna Xavier (2018), *L'espoir et l'effroi : luttes d'écriture et luttes de classes en France au XXe siècle*, Paris, La Découverte.

²⁹ L. Dornel (2025), *Indispensables et indésirables...*, op. cit. Voir aussi, du même auteur (2014), « L'appel à la main-d'œuvre étrangère et coloniale pendant la Grande Guerre : un tournant dans l'histoire de l'immigration ? », *Migrations Société*, vol. 156/6, pp. 51-68 ; Stovall Tyler (1998), « The Color Line behind the Lines: Racial Violence in France During the Great War », *The American Historical Review*, 103(3), pp. 737-769 ; Soubrier Stéphanie (2023), *Races guerrières, enquête sur une catégorie impériale, 1850-1918*, Paris, CNRS Éditions.

³⁰ CADN, 1MA100/335, Rapport de l'adjudant Brèthes, 7 juin 1917.

³¹ Sur ce sujet, voir Miot Claire (2017), « "Une police des âmes" ? L'islam dans l'armée française, 1944-1945 », *Revue Historique des Armées*, 289(4), pp. 40-54.

³² CADN, 1MA100/335, Rapport du capitaine Lefrançois, 1^{er} octobre 1918.

³³ CADN, 1MA100/335, Rapport de l'adjudant Brèthes, 7 juin 1917.

³⁴ Ce mot a été forgé par les habitants arabes des villes afin de désigner péjorativement les ruraux et montagnards tachelhitophones du Souss. Agrour Rachid (2012), « Contribution à l'étude d'un mot voyageur : Chleuh », *Cahiers d'études africaines*, 208, pp. 767-811.

³⁵ Voir notamment Ageron Charles-Robert (1971), « La politique berbère du protectorat marocain », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 18, p. 51 ; El Qadery Mustapha (1998), « Les Berbères entre le mythe colonial et la négation nationale. Le cas du Maroc », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 45(2), p. 428 ; Khemmache Bou Khalfa, Mahé Alain (2000), « Robert Montagne, la politique et le mythe berbères de la France », in F. Pouillon et D. Rivet (dir.), *La sociologie musulmane de Robert Montagne : actes du colloque EHESS & Collège de France - Paris, 5-7 juin 1997*, Paris, Maisonneuve et Larose, pp. 149-166.

³⁶ Voir notamment Miot C., « "Une police des âmes"... », art. cité ; Le Gac Julie (2013), *Vaincre sans gloire : le corps expéditionnaire français en Italie, novembre 1942-juillet 1944*, Paris, Les Belles Lettres, p. 72.

³⁷ Ageron C.-R. (1971), « La politique berbère... », art. cité, p. 51.

³⁸ Atouf E., « Les migrations marocaines... », art. cité.

³⁹ Devillars Pierre (1950), « L'immigration marocaine en France », *Bulletin économique et social du Maroc*, 46 ; p. 7 ; Ray J., *Les Marocains en France*, op. cit., pp. 135-139 ; Centre d'histoire de Sciences Po (CHSP), JU 11, Laroque Pierre, Ollive François (1938), « Les Nord-Africains en France », Annexe au rapport n°3, 1938, p. 197.

Dans ce contexte, les missions d'expertise commandées depuis Rabat sont mises en sommeil au profit d'initiatives individuelles. Dans le paysage de l'encadrement des colonisés en métropole, les services proprement marocains apparaissent fragiles, mais les bases de nouvelles structures sont posées à la fin des années 1930.

Les Offices du Maroc, institués au sein des chambres de commerce de Marseille, Lyon et Bordeaux ont vu leur nombre se multiplier durant les années 1920, mais ils jouent avant tout un rôle économique et ne s'occupent des travailleurs que de manière ponctuelle (rapatriements, secours), faute de procédures et de moyens⁴⁰. Ils s'inscrivent par ailleurs dans un rapport confus de concurrence et de complémentarité avec les services des Affaires indigènes nord-africaines (SAINA), à Paris, puis Lyon et Marseille, mêlant fonctions policières et sociales⁴¹. Dans le champ de l'encadrement des colonisés en métropole, où l'on retrouve aussi le Service de contrôle et d'assistance aux indigènes (CAI) pour encadrer les Indochinois et migrants subsahariens⁴², les Offices semblent bien constituer le maillon le plus faible, bien qu'il faille noter l'intense activité de Joseph Pozzo di Borgo, agent de renseignement attaché à celui de Paris, pour surveiller, avec une grande autonomie mais au profit des autorités protectorales, les nationalistes marocains entre 1934 et 1937⁴³.

Dans ce contexte, c'est sur ses permissions que le lieutenant-colonel Léopold Justinard se consacre aux travailleurs migrants⁴⁴. Promoteur reconnu des études berbères, celui qui occupe la fonction de chef de la section sociologique de la DAI, l'un des pôles du mélange entre production du savoir et administration, entretient chez les Marocains de région parisienne un réseau qui nourrit ses travaux⁴⁵. C'est ce terrain qu'il analyse dans un article pionnier sur les « Chleuhs » de la banlieue parisienne en 1928⁴⁶. Léopold Justinard y véhicule un discours désormais ancré, notamment au sein du patronat minier, dont les études sur la main-d'œuvre étrangère placent désormais les Marocains en haut des classements⁴⁷ : « habiles ouvriers », ils sont de « qualité supérieure à leurs voisins de l'Est ». Paru dans la prestigieuse *Revue des Études islamiques*, ce texte consacre une nouvelle figure de spécialiste : à l'exception du juriste Joanny Ray, l'expert ès-travailleurs marocain en métropole admis à publication est un officier des Affaires indigènes, quand les auteurs spécialistes des Algériens de France sont plutôt des universitaires (Louis Milliot, Louis Massignon, Charles-André Julien, etc.) ou des administrateurs civils (Octave Depont, Pierre Godin, etc.)⁴⁸. Cette dynamique s'inscrit, plus généralement, dans celle de la forte présence des militaires dans la discipline sociologique au Maroc, dont le meilleur exemple est Robert Montagne, ancien officier de marine⁴⁹. Cela s'explique notamment par le rôle structurant des Affaires indigènes au Maroc, alors que l'administration de l'Algérie est largement civilisée depuis le début du siècle.

⁴⁰ Leur personnel est rémunéré par le protectorat, à l'exception de l'Office de Lyon, payé par la chambre de commerce, qui touche une subvention de Rabat. CADN, 2MA/1/193, Rapport sur les Offices du protectorat en France, 29 novembre 1951.

⁴¹ Sur les SAINA, voir notamment MacMaster Neil (1997), *Colonial Migrants and Racism : Algerians in France, 1900-62*, Basingstoke, Palgrave-Macmillan, pp. 153-171 ; Rosenberg C., *Policing Paris...*, op. cit., pp. 141-152 ; Lewis Mary D. (2010), *Les frontières de la République : immigration et limites de l'universalisme en France (1918-1940)*, Marseille, Agone, pp. 261-294 ; Beaujon Danielle (2019), « Policing Colonial Migrants. The Brigade Nord-Africaine in Paris, 1923-1944 », *French Historical Studies*, 42(4), pp. 655-680 ; Blanchard Emmanuel (2024), *Des colonisés ingouvernables. Adresses d'Algériens aux autorités françaises (Akbou-Paris, 1919-1940)*, Paris, Presses de Sciences Po.

⁴² Bollenot V., « Signalé comme suspect... », op. cit. Voir aussi les travaux de Boittin Jennifer (2010), *Colonial Metropolis: The Urban Grounds of Anti-Imperialism and Feminism in Interwar Paris*, Lincoln, University of Nebraska Press.

⁴³ Wadia Guillaume N. (2018), *A Constellation of Outposts: French Intelligence Services and the Administration of the French Protectorate of Morocco, 1912-1937*, Thèse, Université d'Harvard, pp. 196-239.

⁴⁴ SHDV, GR 8YE 35657, Dossier de Léopold Justinard.

⁴⁵ Agrour Rachid (2007), *Léopold Justinard : missionnaire de la tachelbit, 1914-1954 quarante ans d'études berbères*, Paris, Éditions Bouchène ; (2012), « Le colonel Justinard et les Ichelhin de la banlieue de Paris », in L. Bouyakoubi (dir.), *Les Amazighs de France*, 2012, pp. 63-76.

⁴⁶ Justinard Léopold (1928), « Les Chleuh dans la banlieue de Paris », *Revue des Études islamiques*, cahier IV, Paris, Librairie orientale Paul Geuthner, pp. 478-479.

⁴⁷ André Pairault (1926), *L'immigration organisée et l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en France*, Paris, Presses universitaires de France, p. 152 et p. 179.

⁴⁸ Singaravelou Pierre (2011), *Professer l'Empire : les sciences coloniales en France sous la IIIème République*, Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 110-113.

⁴⁹ Sur Robert Montagne voir notamment Pouillon F. et Rivet D., *La sociologie musulmane de Robert Montagne...*, op. cit., pp. 9-17 ; Sbai Jalila (2018), *La politique musulmane de la France : un projet chrétien pour l'islam ? 1911-1954*, Paris, CNRS Éditions. Sur les acteurs de la production des enquêtes sociales au Maghreb, voir également Perrier Antoine (2023), « Décrire la pauvreté au Maghreb, des enquêtes de la période coloniale à la sociologie de l'indépendance (années 1920-années 1970) », *Le mouvement social*, 283(2), pp. 45-66.

C'est la mise en œuvre d'une expérience d'émigration saisonnière de travailleurs agricoles qui marque le retour d'un expert envoyé officiellement par Rabat sur le sol français⁵⁰. Sorti major de l'École militaire de l'infanterie et second du cours des Affaires indigènes, primé en berbère et en arabe, le lieutenant Jules Huot, 30 ans, récemment intégré à la DAI, n'a jamais approché les questions migratoires. La culture professionnelle et l'adaptabilité de l'officier-administrateur, qui « aime l'indigène » et « sait lui parler⁵¹ », doivent faire l'affaire pour contrôler les travailleurs. Il est alors chargé de superviser la venue en France de 129 saisonniers originaires des régions de Ouarzazate et du Tafilalt (au sud-est), de Taza et des environs d'Oujda (au nord-est), afin de participer à la récolte betteravière, opération rendue possible par un accord conclu avec la Fédération des employeurs de main-d'œuvre agricole de France.

Cette politique s'explique par la volonté de trouver un débouché aux excédents de main-d'œuvre du Maroc, renforcés par la récente fermeture de la frontière algérienne aux migrants de ses régions orientales⁵². Dès 1937, le résident général Charles Noguès n'avait pas hésité à afficher, durant les débats du Haut Comité méditerranéen (HCM) – organisme consultatif visant notamment à réformer les politiques migratoires –, sa volonté d'impulser un « exode régulier » de 30 à 40 000 travailleurs⁵³. La proposition avait été bien reçue, plusieurs des membres du HCM soulignant la supériorité de la main-d'œuvre marocaine sur les Algériens⁵⁴. La sous-commission chargée d'étudier cette question, accueillant le lieutenant-colonel Justinard pour l'occasion, avait alors émis le vœu d'accroître le volume de l'émigration marocaine, ce que traduisait l'adoption du décret-loi du 29 juin 1938 et du dahir du 13 juillet suivant, instituant un service de l'émigration marocaine à Rabat.

Durant les années 1938-1939, Jules Huot se positionne en fervent défenseur de l'émigration saisonnière, position qu'il exprime notamment dans un article adapté d'un de ses rapports pour le *Bulletin économique et social du Maroc*⁵⁵. D'après lui, elle permettrait de lutter efficacement contre les départs clandestins et de former les Marocains sans les « déraciner⁵⁶ ». En effet, il ne faudrait pas reproduire le schéma des migrations algériennes, dont l'effectif en métropole, estimé à plus de 70 000, est jugé déraisonnable. L'émigration saisonnière permet en outre d'éviter les « mariages mixtes », unions entre travailleurs colonisés et femmes françaises (ou européennes) qui brouillent la frontière juridique, sociale et raciale entre colonisés et colonisateurs⁵⁷. Enfin, ce système aurait pour avantage de préparer les campagnes à la mobilisation, anticipant le remplacement des étrangers dans l'indispensable filière betteravière⁵⁸. Pour la promotion des recrutements auprès des agriculteurs français, Jules Huot met au point un dépliant dans lequel il insiste sur la berbéricité de la main-d'œuvre et sur sa grande qualité, en précisant bien qu'elle « ne doit pas être confondue » avec les Algériens⁵⁹. À la suite des experts qui l'ont précédé, Jules Huot contribue ainsi, via ce document largement diffusé, à enraciner une vision positive des travailleurs marocains au sein des milieux patronaux, également popularisée par les journaux et la presse spécialisée en France et au Maroc.

Les recrutements saisonniers sont réitérés et amplifiés en 1939. Afin d'administrer les flux, tout renforçant la légitimité de son expertise, Jules Huot, récemment promu capitaine, convainc ses supérieurs de créer un service de l'immigration marocaine en France⁶⁰. Appuyé sur le réseau des Offices du Maroc, il constituerait alors le premier service d'immigration métropolitain coordonné par des agents employés par le territoire

⁵⁰ SHD, GR 8 YE 36363, Dossier de Jules Huot.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² ANF F60/720, Procès-verbal de la réunion du 11 mars 1937 du Haut Comité méditerranéen (HCM).

⁵³ Mulonnière Hugo (2023), « Une source majeure pour l'histoire de la protection sociale des "Nord-Africains en France" : le rapport Laroque-Ollive pour le Haut comité méditerranéen (1937-1938) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, 16, pp. 152-174.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Huot Jules (1939), « Utilisation des travailleurs saisonniers marocains dans l'agriculture française », *Bulletin économique et social du Maroc*, pp. 76-79.

⁵⁶ ANF, F60/720, Note de Jules Huot pour le résident général du Maroc, 23 avril 1938.

⁵⁷ Sur ces questions voir notamment Stoler Ann Laura (2013), *La chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, Paris, La Découverte ; Saada Emmanuelle (2007), *Les enfants de la colonie : les métis de l'Empire français, entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte. Pour l'Afrique du Nord, voir notamment Renucci Florence (2011), « "Citoyennes", sujets et mariages mixtes en Algérie (1870-1919) », in I. Felici et J.-C. Vegliante (dir.), *Oublier les colonies. Contacts culturels hérités du fait colonial*, Paris, Mare & Martin, pp. 129-140.

⁵⁸ ANF, 20000002/26, Note de Jules Huot, 24 décembre 1938 (publiée en extraits dans le *Bulletin économique et social du Maroc*, 1939).

⁵⁹ ANF, F60/720, Dépliant de la FEMOAF, non daté [1939]

⁶⁰ ANF, F60/720, Note du capitaine Huot adressée au HCM, 10 février 1939.

colonial d'origine⁶¹. Le déclenchement de la guerre vient interrompre sa mise en œuvre en métropole, de même que celle de son pendant marocain.

Au service du contrôle économique et de la surveillance politique des travailleurs marocains dans la France occupée

C'est le capitaine Roger Maneville, officier des Affaires indigènes devenu lui aussi spécialiste des questions migratoires, qui constitue la figure centrale de l'encadrement des travailleurs marocains en France durant la Seconde Guerre mondiale, période dont les enjeux relatifs aux migrations impériales ont fait l'objet d'un renouvellement historiographique récent⁶². Elle constitue un moment de reconfiguration des priorités dans l'encadrement des Marocains, où s'affirment les préoccupations sécuritaires, dans un contexte de fragilisation de l'autorité impériale.

Durant l'automne 1939, un Service de la main-d'œuvre indigène nord-africaine et coloniale (SMOI) est mis sur pied pour le temps de guerre, fonctionnant cette fois sous l'égide du ministère du Travail. Jusqu'en juin 1940, il réceptionne, répartit et encadre plus de 16 000 Marocains, majoritairement originaires des régions berbérophones du sud. Engagés plus rapidement et en plus grand nombre que les Algériens, du fait de la réactivation des réseaux de recrutement utilisés en 1938-1939, les Marocains sont majoritairement employés comme ouvriers agricoles (exploitations betteravières, fenaisons, moissons, vendanges), mais aussi dans l'industrie (métallurgie, mines). Depuis le succès de l'expérience des saisonniers, ils ont acquis une solide réputation et sont même officiellement recommandés pour les travaux agricoles par le ministère du Travail⁶³. Le SMOI est aussi chargé d'encadrer 20 000 Indochinois, affectés aux poudreries et aux cartoucheries.

Alors que Jules Huot supervise les recrutements, le capitaine Roger Maneville, son camarade de promotion au cours des Affaires indigènes, est missionné pour « suivre » les ouvriers⁶⁴. Cet homme de 36 ans a déjà une expérience de près de quinze années de service au Maroc. Il a notamment été chef de poste dans la région de Fès, avant de gagner lui aussi la direction des Affaires politiques (DAP), nouveau nom de la DAI. Il a su gagner l'admiration de ses supérieurs pour sa maîtrise de l'arabe et du berbère ainsi que ses dispositions à l'encadrement, mais il n'apparaît, comme Jules Huot un an plus tôt, que peu familier des questions migratoires.

Roger Maneville participe à la coordination des opérations de recrutement et au contrôle des groupements, en lien avec le SMOI. Comme ses prédécesseurs, il documente les conditions d'emploi et de vie des recrues, tout en évaluant leurs aptitudes⁶⁵. S'il ne dévie pas du cadre berbérophone, Roger Maneville relate, sans les masquer, les difficultés rencontrées par les travailleurs. Comme ses aînés, il lie capacité d'adaptation et qualité de l'encadrement et rapporte les aptitudes des travailleurs à leur origine ethnico-régionale. Il diffuse ainsi, en interne et via des publications ultérieures, une lecture raciale des aptitudes qui contribue à l'ancrage d'assignations durables⁶⁶ : « [...] les chleuhs du Sous et de l'Anti-Atlas furent peu brillants [à l'arrachage des betteraves]. Le contraire fut noté pour les travaux de la métallurgie et des mines⁶⁷ ». Roger Maneville comme Jules Huot supervisent les opérations de rapatriement des « travailleurs encadrés » décidées par Vichy après l'Armistice. En 1941 et 1942, le premier est à nouveau en France, pour contrôler de nouvelles recrues, dont plus de 1 800 sont mises au service des Allemands sur les chantiers de l'*Atlantikwall*. Dans ce contexte d'occupation, le capitaine Maneville se détourne des seules questions de main-d'œuvre pour promouvoir

⁶¹ ANF, F60/720, « Le service de la main-d'œuvre marocaine en France », mars 1939.

⁶² Smith David J. (2013), « "French like the others". Colonial Migrants in Wartime France, 1939-1947 », Thèse, Université de Toronto ; Cadiot Aliénor (2020), « Vichy et les Algériens : indigènes civils musulmans en France métropolitaine (1939-1944) », Thèse, EHESS ; Luguern Liem Khê (2021), *Les travailleurs indochinois : étude socio-historique d'une immigration coloniale, 1939-1954*, Paris, Les Indes savantes ; Mulonnière Hugo (2023), « Administrer le travail des "Nord-Africains" en métropole (1919-fin des années 1940) : contribution à une socio-histoire de l'État en contexte impérial », Thèse, Université Paris Nanterre.

⁶³ SHD, 6N317, Circulaire du ministre du Travail, 30 décembre 1939.

⁶⁴ SHD, GR2000Z2022268, Dossier de Roger Maneville.

⁶⁵ Maneville Roger (1952), « Avec les travailleurs marocains en France d'octobre 1939 à octobre 1940 », *Cahiers nord-africains*, 24. Ce texte constitue la version abrégée d'un rapport daté de 1940.

⁶⁶ Sur ces questions, voir Perdoncin A., « Des Marocains pour fermer les mines... », *op. cit.* ; « Du Nord au Souss... », art. cité ; Gay Vincent (2021), *Pour la dignité : ouvriers immigrés et conflits sociaux dans les années 1980*, Lyon, Presses universitaires de Lyon. Pour les Algériens, voir Pitti Laure (2005) « Catégorisations ethniques au travail », *Histoire & mesure*, (20), p. 69-101.

⁶⁷ Maneville R., « Avec les travailleurs marocains... », art. cité, p. 19.

la surveillance politique de l'ensemble des Marocains de métropole, incluant commerçants et intellectuels. En effet, l'intense propagande exercée par les Allemands dans les milieux « nord-africains » est considérée avec une grande méfiance à Paris comme à Rabat, où elle est perçue comme un facteur de fragilisation de la domination française⁶⁸. C'est d'ailleurs autour la question de la fourniture de main-d'œuvre marocaine à l'occupant que le capitaine Maneville affirme ses positions les plus fermes⁶⁹, devant une administration vichyste de moins en moins regardante face aux débauchages, dans le contexte de départs nombreux vers les chantiers allemands, plus attractifs parce qu'on y paie les allocations familiales. Il organise alors le passage clandestin de travailleurs en zone non occupée, pratique risquée bientôt citée par ses supérieurs comme un acte de résistance.

De retour à Rabat en 1943, après avoir connu la détention et la torture dans les prisons de l'occupant, Roger Maneville expose ses préconisations sur la politique migratoire d'après-guerre. Il envisage une politique d'immigration impériale, dirigée par un « Service central de l'Immigration coloniale », qui coordonnerait toutes les administrations⁷⁰. Incontournable durant les mois succédant la libération de la capitale, il prend, début 1945, la tête du Bureau des travailleurs marocains (BTM) de l'Office du Maroc de Paris. Il y commande six personnes, dont deux interprètes et deux assistantes sociales, ces dernières étant les seules femmes du service, la rareté de l'emploi féminin étant une caractéristique commune aux institutions dédiées au contrôle des hommes colonisés. Le BTM devient bientôt une Section sociale, vouée à la surveillance de tous les « éléments de la colonie »⁷¹. Dans son viseur : les étudiants marocains et certains commerçants sympathisants du parti nationaliste Istiqlal, qui « ne manquent pas une occasion de propager le nationalisme en milieu ouvrier », risquant de le rapatrier, comme le craignent alors les administrateurs du Maroc, « jusqu'au plus profond du bled »⁷².

Afin de « contrôler », « recevoir », et donc de surveiller, les Marocains de région parisienne, le capitaine Maneville prône la création d'un grand « foyer marocain », qui constituerait à la fois un lieu de résidence et un guichet. Loin des principes d'assimilation portés par la conférence de Brazzaville et les discussions en cours sur l'intégration éventuelle du Maroc à l'Union française, son but est de constituer la communauté marocaine de France en isolat, afin de prévenir toute « contamination extérieure »⁷³. Avec ses pratiques d'officier de renseignement, rejetées par les intellectuels et les étudiants, qui boycottent l'Office, Roger Maneville devient rapidement encombrant. Il empiète en outre sur les services d'encadrement nouvellement créés, notamment celui des contrôleurs spécialisés pour les questions nord-africaines du ministère du Travail⁷⁴. Le retour au Maroc du capitaine Maneville, au printemps 1946, ne marque pas la fin de ses activités d'expertise et d'encadrement. Il est notamment l'un des contributeurs de l'enquête dirigée par Robert Montagne sur le « prolétariat marocain » à la fin des années 1940 et l'un des principaux responsables du contrôle des quartiers ouvriers de Casablanca au début de la décennie suivante, terrain dont il tire plusieurs publications de sociologie urbaine. À ce titre, il participe à la violente répression des manifestants lors de la grève générale organisée par les nationalistes les 7 et 8 décembre 1952⁷⁵.

Apogée d'une immigration marocaine organisée par l'État, la Seconde Guerre mondiale constitue donc un moment de réagencement des priorités de l'encadrement de la « colonie marocaine » en métropole, sous la houlette du capitaine Maneville. Il laisse en héritage l'ambition d'une surveillance généralisée de l'ensemble des catégories de « protégés » et d'un renforcement de leur encadrement social.

⁶⁸ Motadel David (2019), *Les musulmans et la machine de guerre nazie*, Paris, La Découverte ; Cadiot Aliénor (2020), « Vichy et les Algériens... », *op. cit.*

⁶⁹ SHD, 3H1418, Roger Maneville, « La Situation des Travailleurs marocains en France à la fin de l'année 1941 », décembre 1941, p. 5.

⁷⁰ CADLC, 24QO/637, Roger Maneville, « La Main-d'œuvre indigène dans la métropole. Etudes sur les Conditions d'emploi et de Séjour en France des Indigènes Nord-Africains avant et pendant la Guerre actuelle. Perspectives d'avenir », juin 1944, p. 36-44. ; Maneville Roger (1945), « La main-d'œuvre indigène dans la métropole », *La revue économique et sociale*, p. 59-67.

⁷¹ CADN, 1MA/200/480, Lettre de la DAP adressée au directeur de l'Office du protectorat du Maroc, 25 juillet 1945.

⁷² SHD 3H1418, Roger Maneville, « De l'évolution sociale et politique des Marocains en France », 1946, p. 43.

⁷³ CADN, 1MA/200/480, Note de Roger Maneville, 7 mars 1945.

⁷⁴ Viet Vincent (1998), *La France immigrée : la construction d'une politique, 1914-1997*, Paris, Fayard, pp. 168-171 ; Mulonnière H. (2023), « Administrer le travail... », *op. cit.*, pp. 449-490.

⁷⁵ Voir notamment House Jim (2012), « L'impossible contrôle d'une ville coloniale ? Casablanca, décembre 1952 », *Genèses*, 86(1), pp. 78-103.

De la Libération à l'indépendance : entre transformations institutionnelles, continuité des pratiques et politisation des questions migratoires

Le Service social de l'Office du Maroc⁷⁶, qui remplace la Section sociale de l'Office du Maroc de Paris fin mai 1947, naît d'une volonté de coordonner l'action menée en direction des Marocains. Les transformations institutionnelles qu'il supervise s'accompagnent d'une grande continuité dans la composition du recrutement, les discours et les pratiques.

Alors que l'administration de l'immigration marocaine en France avait jusqu'ici été dominée par les officiers des Affaires indigènes, ce sont désormais les contrôleurs civils qui en tiennent les rênes, à travers les personnalités de Jacques Sire, dès 1946, puis Pierre Revol, à compter de 1951. C'est le signe d'un changement de paradigme dans l'administration coloniale, qui se veut plus libérale depuis la Libération. Cependant, s'ils occupent une place secondaire, les officiers passés par les Affaires indigènes jouent toujours un rôle central. C'est en effet le capitaine Pierre Devillars, de la direction de l'Intérieur du protectorat, qui occupe le poste de chef-adjoint du Service social, qu'il décrit d'ailleurs comme « un véritable bureau d'Affaires indigènes⁷⁷ ». Jacques Sire, qui reprend le discours paternaliste des services du contrôle du Maroc, résume ainsi les fonctions du service : « guider le Marocain hors de l'usine, le secourir en cas de besoin, le relier à sa tribu⁷⁸ ». Ses agents doivent assurer leur « protection administrative », les assister dans leur rapport avec les administrations et recevoir leurs « *chikaïas* » (réclamations), sur le modèle des bureaux d'Affaires indigènes du Maroc. Comme avant-guerre, le « social » est ici envisagé comme un moyen de lutte contre l'Istiqlal, qui utilise lui aussi l'assistance comme instrument.

Ce Service social est désormais doté d'antennes locales : les « Services sociaux marocains » des houillères nationales de la Loire et du Nord-Pas-De-Calais, pour lesquels les Charbonnages de France partagent tutelle et crédits avec Rabat. Créés pour accueillir les quelque 4 000 mineurs recrutés entre 1948 et 1950, essentiellement dans la région d'Agadir – dans le Souss, c'est désormais une tradition –, ils sont dirigés par des officiers des Affaires indigènes retraités ou en fin de carrière. C'est le cas du capitaine François d'Achon, affecté à Douai à compter de 1947, et qui prendra ensuite la tête du Service social marocain du Nord, puis du bureau du Maroc de Lille, position depuis laquelle il signe un article spécialisé⁷⁹. Dans chaque service, ces hommes dirigent une poignée de contrôleurs sociaux, eux-mêmes anciens officiers ou sous-officiers des Affaires indigènes ou des Goums.

Ces circulations induisent des pratiques, des représentations et des discours communs, importés du Maroc puis adaptés au terrain métropolitain. Ainsi, lorsque le colonel Paulin, du Service social de Saint-Étienne, explique leur mission à ses contrôleurs, il insiste sur les vertus du « langage direct avec [leurs] gens », sur la nécessité de « connaître les individus » pour « corriger [leurs] tendances », puisque l'enjeu est désormais de « les prévenir sur les mœurs particulières et les usages européens »⁸⁰.

À la fin de la période du protectorat, c'est le capitaine Pierre Devillars – dont le parcours est peu connu – qui constitue le principal spécialiste ès-Marocains du paysage métropolitain, position qui s'exprime par des publications dans des revues majeures de l'expertise sur les migrations telles que les *Cahiers nord-africains*⁸¹. Ses écrits témoignent du renforcement de la politisation des questions migratoires après 1945. Fait nouveau, il y affirme sa volonté de constituer l'immigration en un outil politique de renforcement de l'« influence française » par l'élargissement des droits des Marocains de France, allant de pair avec l'acquisition d'un statut de « véritables consulats » pour les Offices du Maroc⁸². Il souhaite en outre libéraliser les mouvements entre

⁷⁶ CADN, 2MA/1/193, Instruction générale créant le SSM, 27 mai 1947.

⁷⁷ ANF, 20000287/98, Rapport de Pierre Devillars, « L'immigration marocaine en France. Compte-rendu de mission à la Direction des Offices du Maroc. Juillet 1948-octobre 1951 », 1952, p. 146.

⁷⁸ CADLC, 24QO/636, PV de la réunion du 10 décembre 1946.

⁷⁹ SHD, GR 8 Y5 118560, Dossier de François d'Achon ; d'Achon François (1952) « Les ouvriers marocains dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais », *Bulletin économique et social du Maroc*, pp. 29-37.

⁸⁰ CADN, 1MA/200/480, Rapport du colonel Paulin, 3 janvier 1948.

⁸¹ Devillars P., « L'immigration marocaine en France », art. cité ; Devillars Pierre (1954), « L'immigration marocaine en France », *Cahiers nord-africains*, 37. Sur cette revue, voir Escafré-Dublet Angéline (2015), « L'association Amana et la création des Cahiers nord-africains (1945-1965) », *Hommes & Migrations*, (1309), p. 158-161.

⁸² ANF, 20000287/98, Pierre Devillars, « L'immigration marocaine en France. Compte-rendu de mission à la Direction des Offices du Maroc. Juillet 1948-octobre 1951 », p. 148-149.

le Maroc et la métropole, sans aller jusqu'à instaurer la liberté de circulation, le cas algérien faisant une fois encore figure de contre-modèle⁸³. Ce faisant, Pierre Devillars alimente les discussions sur les droits des « protégés », qui occupent les relations entre les Affaires étrangères et le protectorat durant les années précédant l'indépendance⁸⁴.

Réformateur, le capitaine Devillars, qui participe aux discussions relatives au recrutement des mineurs marocains par l'ONI au tournant des années 1950, reprend néanmoins les poncifs, en les justifiant par des données récentes. Constatant l'augmentation du nombre des « arabophones » en France, « prolétaires » originaires des villes du Maroc, il recommande ainsi de leur préférer « l'émigration traditionnelle des chleuhs, [...] main-d'œuvre très appréciée » qui se tient « à l'écart des agitations politiques et sociales »⁸⁵.

La décolonisation n'entraîne pas la disparition des anciens officiers dans le contrôle des Marocains en métropole. Plusieurs d'entre eux continuent d'occuper des postes analogues durant les décennies suivantes. C'est le cas de Félix Mora, ancien sergent des Tabors recruté en 1948 au Service social des houillères, figure du recrutement des mineurs marocains jusque dans les années 1980⁸⁶.

Reproduisant en métropole le couple socio-professionnel qui administre les territoires du protectorat, les experts envoyés par la Résidence générale du Maroc sont des officiers des Affaires indigènes ou du contrôle civil, sélectionnés avec la conviction que l'exercice de ces activités professionnelles au Maroc confère savoirs et compétences pour contrôler, surveiller et assister des ouvriers marocains en métropole.

Afin d'assurer le contrôle du protectorat sur les migrants, ces experts, à la fois relais des desideratas de la Résidence générale de Rabat et promoteurs de leur propre personne, partagent la volonté d'asseoir leur expertise par la direction d'une administration dédiée. Malgré une institutionnalisation croissante, les petits services créés sur la période demeurent néanmoins fragilisés par la faiblesse des moyens alloués et les conflits d'attribution.

Ces hommes tâchent avec plus ou moins de réussite d'orienter les politiques migratoires en proposant de renforcer le contrôle des flux par la migration saisonnière (Jules Huot), d'accentuer la surveillance politique sur la « colonie » (Roger Maneville), ou bien d'étendre les droits des Marocains en vue de sauvegarder l'empire (Pierre Devillars). Au croisement des savoirs militaires et ethnographiques, qui circulent entre Maroc et métropole, ces individus sont les vecteurs d'un discours paternaliste et racialisé forgé outre-mer et adapté au contexte industriel métropolitain. Largement diffusé, il sert, tout au long de la période et durant les trois décennies suivantes, à légitimer une préférence largement partagée pour l'emploi des travailleurs marocains plutôt que des Algériens ainsi qu'à orienter les recrutements dans les régions paupérisées du sud du Maroc, dont les originaires sont ensuite assignés à des postes peu qualifiés. Quant au mélange entre militaires et civils dans le cadre d'un service d'organisation des mouvements de main-d'œuvre, on le retrouvera pour les populations originaires des départements d'outre-mer, dans le cadre du BUMIDOM, jusqu'au début des années 1980⁸⁷.

Hugo Mulonnière

Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise), ANR Métrocolmo, France

Bibliographie

AGERON Charles-Robert (1971), « La politique berbère du protectorat marocain », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 18, pp. 50-90.

⁸³ Devillars P., « L'immigration marocaine en France (suite) », art. cité, p. 207.

⁸⁴ Mulonnière Hugo (2023), « Protéger les "Nord-Africains" en métropole : construction et usages d'une protection sociale d'exception (années 1920-années 1950) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, 16, pp. 98-119.

⁸⁵ CADN, 1MA/200/444, Note de Pierre Devillars, 27 avril 1954.

⁸⁶ Perdoncin A., « Du Nord au Souss... », art. cité ; Chemin Ariane, « "Le tampon vert du paratais. Le rouge tu retournais au bled" : sur la piste de Félix Mora, l'homme qui a embauché des milliers de Marocains pour les mines françaises », *Le Monde*, 26 et 27 juin 2020 ; Laffont Frédéric (2022), *La vie devant nous*, Bellota films ; Tighanimine Mariame (2022), *Notre histoire de France*, Paris, Stock.

⁸⁷ Pattieu Sylvain (2016), « Un traitement spécifique des migrations d'outre-mer : le BUMIDOM (1963-1982) et ses ambiguïtés », *Politix*, 116(4), pp. 81-113.

- AGROUR Rachid (2007), *Léopold Justinard : missionnaire de la tachelhit, 1914-1954 quarante ans d'études berbères*, Paris, Éditions Bouchène.
- AGROUR Rachid (2012), « Contribution à l'étude d'un mot voyageur : Chleuh », *Cahiers d'études africaines*, 208, pp. 767-811.
- AGROUR Rachid (2012), « Le colonel Justinard et les Ichelhin de la banlieue de Paris », in L. BOUYAKOUBI (dir.), *Les Amazighs de France*, 2012, pp. 63-76.
- ATOUF Elkbir (2004), « Les migrations marocaines vers la France durant l'entre-deux-guerres », *Hommes & Migrations*, 1247, pp. 48-59.
- ATOUF Elkbir (2009), *Aux origines historiques de l'immigration marocaine en France, 1910-1963*, Paris, Connaissances et Savoirs.
- DE BARROS FRANÇOISE (2006), « Contours d'un réseau administratif "algérien" et construction d'une compétence en "affaires musulmanes". Les conseillers techniques pour les affaires musulmanes en métropole (1952-1965) », *Politix*, 76, pp. 97-117.
- BEAUJON Danielle (2019), « Policing Colonial Migrants. The Brigade Nord-Africaine in Paris, 1923-1944 », *French Historical Studies*, 42(4), pp. 655-680.
- BERGER Olivier (2013), « Civilian Administrators in Protectorate Morocco. An Unrecognized Function », in D. MAGHRAOUI (dir.), *Revisiting the Colonial Past in Morocco*, Londres, Routledge.
- BIDWELL Robin Leonard (1973), *Morocco Under Colonial Rule: French Administration of Tribal Areas 1912-1956*, Londres, Frank Cass.
- BLANCHARD Emmanuel (2004), « La dissolution des Brigades nord-africaines de la préfecture de police : la fin d'une police d'exception pour les Algériens de Paris ? », *Bulletin de l'IHTP*, 83, pp. 70-82.
- BLANCHARD Emmanuel (2008), « Contrôler, enfermer, éloigner. La répression policière et administrative des Algériens de métropole (1946-1962) », in R. BRANCHE ET S. THÉNAULT (dir.), *La France en guerre*, Paris, Autrement, pp. 318-331.
- BLANCHARD Emmanuel (2008), « Encadrer des "citoyens diminués" : la police des Algériens en région parisienne (1944-1962) », thèse, Université de Bourgogne.
- BLANCHARD Emmanuel (2011), *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Paris, Nouveau monde éditions.
- Blanchard Emmanuel (2024), *Des colonisés ingouvernables. Adresses d'Algériens aux autorités françaises (Ak-bou-Paris, 1919-1940)*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BURBANK Jane et COOPER Frederick (2011), *Empires in World History: Power and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press.
- BOITTIN Jennifer (2010), *Colonial Metropolis. The Urban Grounds of Anti-Imperialism And Feminism in Interwar Paris*, Lincoln, University of Nebraska Press.
- BOITTIN Jennifer (2022), *Undesirable: Passionate Mobility and Women's Defiance of French Colonial Policing, 1919-1952*, Chicago, The University of Chicago Press.
- BOLLENOT Vincent (2025), « Signalé comme suspect ». *La surveillance coloniale en France, 1915-1945*, Paris, CNRS Éditions.
- BURKE III Edmund (2014), *The Ethnographic State. France and the Invention of Moroccan Islam*, Oakland, University of California Press.
- CADIOT Aliénor (2020), « Vichy et les Algériens : indigènes civils musulmans en France métropolitaine (1939-1944) », Thèse, EHESS.
- CEGARRA Marie (1995), « Du bled au terroir : les mineurs marocains dans le Nord », *Hommes & Migrations*, n° 1192, pp. 19-26.
- DORNEL Laurent (1995), « Les usages du racialisme. Le cas de la main-d'œuvre coloniale en France pendant la Première Guerre mondiale », *Genèses*, 20, pp. 48-72.

- DORNEL Laurent (2014), « L'appel à la main-d'œuvre étrangère et coloniale pendant la Grande Guerre : un tournant dans l'histoire de l'immigration ? », *Migrations Société*, 156(6), pp. 51-68.
- DORNEL Laurent (2025), *Indispensables et indésirables : les travailleurs coloniaux de la Grande Guerre*, Paris, La Découverte.
- EL QADERY Mustapha (1998), « Les Berbères entre le mythe colonial et la négation nationale. Le cas du Maroc », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 45(2), pp. 425-450.
- ESCAFRÉ-DUBLET Angéline (2015), « L'association Amana et la création des Cahiers nord-africains (1945-1965) », *Hommes & Migrations*, 1309, p. 158-161.
- FRÉMEAUX Jacques (1993), *Les bureaux arabes de l'Algérie de la conquête*, Paris, Denoël.
- GAY Vincent (2021), *Pour la dignité : ouvriers immigrés et conflits sociaux dans les années 1980*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- GRUNER Roger (1984), *Du Maroc traditionnel au Maroc moderne : le contrôle civil au Maroc, 1912-1956*, Paris, Nouvelles éditions latines.
- HMED Choukri (2006), « Loger les étrangers "isolés" en France : socio-histoire d'une institution d'État : la Sonacotra (1956-2006), Thèse, Université Paris.
- HOUSE Jim (2012), « L'impossible contrôle d'une ville coloniale ? Casablanca, décembre 1952 », *Genèses*, 86(1), pp. 78-103.
- KHEMMACHE Bou Khalfa et MAHÉ Alain (2000), « Robert Montagne, la politique et le mythe berbères de la France », in F. Pouillon et D. Rivet (dir.), *La sociologie musulmane de Robert Montagne : actes du colloque EHESS & Collège de France - Paris, 5-7 juin 1997*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2000, pp. 149-166.
- LAURENS Sylvain (2006), *Une politisation feutrée. Les hauts fonctionnaires et l'immigration en France (1962-1981)*, Paris, Belin.
- LE GAC Julie (2013), *Vaincre sans gloire : le corps expéditionnaire français en Italie, novembre 1942-juillet 1944*, Paris, Les Belles Lettres.
- LEWIS Mary D. (2010), *Les frontières de la République : immigration et limites de l'universalisme en France (1918-1940)*, Marseille, Agone.
- LYONS Amelia H. (2013), *The Civilizing Mission in the Metropole : Algerian Families and the French Welfare State During Decolonization*, Stanford, California, Stanford University Press.
- LUGUERN Liem Khê (2021), *Les travailleurs indochinois : étude socio-historique d'une immigration coloniale, 1939-1954*, Paris, Les Indes savantes.
- MACMASTER Neil (1997), *Colonial Migrants and Racism: Algerians in France, 1900-62*, Palgrave-Macmillan, Basingstoke.
- MARLY Mathieu (2021), « L'ethnographie militaire aux origines de la "politique berbère" du protectorat français au Maroc (1912-1915), *L'Année du Maghreb*, 25, pp. 205-221.
- MÉRAUD Marc (1990), *Service des Affaires indigènes du Maroc*, Paris, Koumia.
- MEYNIER Gilbert (1981), *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du XXe siècle*, Genève, Droz.
- MIOT Claire (2017), « "Une police des âmes" ? L'islam dans l'armée française, 1944-1945 », *Revue Historique des Armées*, 289(4), pp. 40-54.
- MOTADEL David (2019), *Les musulmans et la machine de guerre nazie*, Paris, La Découverte, 2019.
- MULONNIÈRE Hugo (2023), « Administrer le travail des "Nord-Africains" en métropole (1919-fin des années 1940) : contribution à une socio-histoire de l'État en contexte impérial », Thèse, Université Paris Nanterre.
- MULONNIÈRE Hugo (2023), « Protéger les "Nord-Africains" en métropole : construction et usages d'une protection sociale d'exception (années 1920-années 1950) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, 16, pp. 98-119.

- MULONNIÈRE Hugo (2023), « Une source majeure pour l'histoire de la protection sociale des "Nord-Africains en France" : le rapport Laroque-Ollive pour le Haut comité méditerranéen (1937-1938) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, 16, pp. 152-174.
- PATTIEU Sylvain (2016), « Un traitement spécifique des migrations d'outre-mer : le BUMIDOM (1963-1982) et ses ambiguïtés », *Politix*, 116(4), pp. 81-113.
- PERDONCIN Anton (2018), « Des Marocains pour fermer les mines. Immigration et récession charbonnière dans le Nord-Pas-de-Calais (1945-1990) », Thèse, Université Paris-Saclay.
- PERDONCIN Anton (2024), « Du Nord au Souss. Circulations (post-)coloniales, migrations et exploitation des mineurs marocains (1955-1990) », in C. BARBIER, V. SCHLEGEL ET J. VULBEAU (dir.), *Gouverner les territoires du "Nord". Capitalisme, altérité et pauvreté*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2024.
- PERRIER Antoine (2023), *Monarchies du Maghreb. L'État au Maroc et en Tunisie sous protectorat (1881-1956)*, Paris, EHESS.
- PERRIER Antoine (2023), « Décrire la pauvreté au Maghreb, des enquêtes de la période coloniale à la sociologie de l'indépendance (années 1920-années 1970) », *Le Mouvement Social*, 283(2), pp. 45-66.
- PITTI Laure (2004), « Les Nord-Africains de Renault : un cas d'école de gestion coloniale de la main-d'œuvre en métropole », *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*, pp. 128-143.
- PITTI Laure (2006), « La main d'œuvre algérienne dans l'industrie automobile (1945-1962), ou les oubliés de l'histoire », *Hommes & Migrations*, 1263, pp. 47-57.
- PITTI Laure (2005) « Catégorisations ethniques au travail », *Histoire & mesure*, 20, pp. 69-101.
- PITTI Laure (2025), *Algériens au travail : une histoire (post)coloniale. Enquête sur les travailleurs immigrés dans l'industrie automobile dans la France des « Trente glorieuses »*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- PRAKASH Amit (2022), *The Policing of North Africans in Paris, 1925-1975*, Oxford, Oxford University Press.
- PUYO Jean-Yves (2012), « Une application du "rôle social de l'officier" (Lyautey) : les services du contrôle politique dans le Protectorat français au Maroc (1912-1926) », *Les Études sociales*, 156, pp. 85-100.
- RACHIK Hassan (2012), *Le proche et le lointain : un siècle d'anthropologie au Maroc*, Marseille, Parenthèses.
- RENUCCI Florence (2011), « "Citoyennes", sujets et mariages mixtes en Algérie (1870-1919) », in I. FELICI, J.-C. VEGLIANTE (dir.), *Oublier les colonies. Contacts culturels hérités du fait colonial*, Paris, Mare & Martin, pp. 129-140.
- RIVET Daniel (1980), « Ethnographie et conquête du Moyen Atlas. 1912-1931 » in D. NORDMAN et R. JEAN-PIERRE (dir.), *Sciences de l'homme et conquête coloniale. Constitution et usages des sciences humaines en Afrique (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Éditions de la Rue d'Ulm, pp. 179-201.
- ROSENBERG Clifford (2006), *Policing Paris: The Origins of Modern Immigration Control Between the Wars*, Cornell University Press, Londres.
- SAADA Emmanuelle (2007), *Les enfants de la colonie : les métis de l'Empire français, entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte.
- SBAI Jalila (2018), *La politique musulmane de la France : un projet chrétien pour l'islam ? 1911-1954*, Paris, CNRS Éditions.
- SINGARAVÉLOU Pierre (2011), *Professer l'Empire : les sciences coloniales en France sous la IIIème République*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- SOUBRIER Stéphanie (2023), *Races guerrières, enquête sur une catégorie impériale, 1850-1918*, Paris, CNRS Éditions.
- SMITH David J. (2013), « "French Like the Others". Colonial Migrants in Wartime France, 1939-1947 », Thèse, Université de Toronto, pp. 159-165.
- STOLER Ann Laura et COOPER Frederick (1997), *Tensions of Empire: Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press.

- STOLER Ann Laura (2013), *La chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, Paris, La Découverte.
- STOVALL Tyler (1998), « The Color Line behind the Lines: Racial Violence in France during the Great War », *The American Historical Review*, 103(3), pp. 737-769.
- VIET Vincent (1998), *La France immigrée : la construction d'une politique, 1914-1997*, Paris, Fayard.
- VIGNA Xavier (2018), *L'espoir et l'effroi : luttes d'écriture et luttes de classes en France au XXe siècle*, Paris, La Découverte.
- WADIA Guillaume N. (2018), *A Constellation of Outposts: French Intelligence Services and the Administration of the French Protectorate of Morocco, 1912-1937*, Thèse, Université d'Harvard.
- WILDER Gary (2006), *The French Imperial Nation-State: Negritude and Colonial Humanism between the Two World Wars*, Chicago, University of Chicago Press.
- WYRTZEN Jonathan (2015), *Making Morocco. Colonial intervention and the politics of Identity*, Ithaca, London, Cornell University Press.